



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-85890>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **24-85890**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Ville de Loos

**Correspondant :** M. PRUVOST Christelle, Ville de Loos

**Adresse :** 104 rue du Maréchal Foch - BP 109, 59120 Loos

**Coordonnées :**

**Téléphone :** 0320104000

**Adresse internet :** <https://www.marchespublics596280.fr>

### Section 2 - Description du marché

**Objet du marché :** Maitrise d'oeuvre relative à la rénovation des salles du conseil municipal, de mariage, « Geseke », de la cage d'escalier d'honneur et son hall - Ville de Loos (59120)

**Lieu d'exécution et de livraison :** 104 rue Maréchal Foch, 59120 Loos

### Section 3 - Caractéristiques du marché

**Caractéristiques principales :** Maitrise d'oeuvre relative à la rénovation des salles du conseil municipal, de mariage, « Geseke », de la cage d'escalier d'honneur et son hall - Ville de Loos (59120). Estimation du marché de maitrise d'oeuvre : 41 000 euro(s) H.T Estimation du montant des travaux : 410 000 euro (s) H.T Le marché de maitrise d'oeuvre est composé de : - la mission de base, - la mission Ordonnancement, Pilotage et Coordination. La durée du marché de maitrise d'oeuvre est assimilable à la durée allant de la phase de conception à la fin d'exécution des travaux (opérations de réception, de solde du marché de travaux incluses et fin de la garantie de parfait achèvement). Démarrage prévisionnel de la mission de maitrise d'oeuvre : Octobre 2024 (le démarrage des prestations commence à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage de la mission.) Démarrage prévisionnel des travaux : indéterminé. La maitrise d'oeuvre (ou l'équipe de mandataire) devra présenter des compétences dans les domaines suivants : - Architecte du patrimoine ou architecte en chef des monuments historiques - BET T.C.E. Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de leur date limite de réception.

**Refus des variantes.**

### Section 5 - Conditions relative au marché

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services :** En cas de groupement d'opérateurs économiques , la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement dont le mandataire est solidaire. En application de l'article R.2142-21 du CCP, un membre d'un groupement, autre que le mandataire ; est autorisé à figurer dans plusieurs groupements.

**Unité monétaire utilisée, l'euro.**

**Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.**

## **Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

**Autres renseignements demandés :** Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise : - Déclarations appropriées de banques ou le cas échéant preuve d'une assurance pour les risques professionnels pertinents, - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations ou travaux objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (au moins égal à deux fois le montant maximum du marché)  
Les renseignements concernant la capacité technique et professionnelle: - Une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé, - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années, - Attestation de l'Ordre des Architectes.

## **Section 7 - Critères d'attribution**

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :**

- Prix jugé sur la base du forfait provisoire, selon la formule suivante :  $(N=50\%*P_{min}/P)$  : 50%
- Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique et jugée sur la base des sous-critères suivants : - Sous-critère 1 : Pertinence de l'organisation et de la composition de l'équipe envisagée pour assurer les prestations (20%) ; - Sous-critère 2 : Compréhension des enjeux et des contraintes du programme et méthodologie du projet (15%) ; - Sous-critère 3 : Adéquation des références proposées par rapport au projet (15%). : 50%

## **Section 8 - Mode de passation du marché**

**Type de procédure :** procédure adaptée

## **Section 10 - Conditions de délai**

**Date limite de réception des offres :** 16/09/2024 à 12:00

**Délai minimum de validité des offres :** 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## Section 11 - Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 24-13C  
**Renseignements complémentaires :** SIGNATURE ELECTRONIQUE (non obligatoire) : Arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique Les opérateurs économiques pourront signer électroniquement les pièces de leur dépôt en utilisant un certificat de signature électronique. Ce certificat doit être délivré par une autorité de certification accréditée et permettre de faire le lien entre une personne physique et le document signé électroniquement. Pour vous procurer un certificat de signature électronique, consultez le Guide très pratique de la dématérialisation des marchés publics, pages 34 et suivantes. Précisions sur la signature électronique Afin de faciliter l'exploitation des documents électroniques par la Ville de Loos, il est demandé à l'attributaire de privilégier la signature au format PAdES. D'autres formats sont néanmoins à sa disposition (XAdES ou CADES).  
**RECOURS :** Le tribunal territorialement compétent est : le Tribunal administratif de Lille situé 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 59014 cedex - 59000 Lille. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Greffe du Tribunal administratif de Lille situé 5 Rue Geoffroy Saint-Hilaire - CS 62039 59014 cedex - 59000 Lille ou greffe.ta-lille@juradm.fr

## Section 12 - Adresses complémentaires

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :**

**Coordonnées :**

**Adresse internet :** <https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=565062&orgAcronyme=50360>

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 19/07/2024